



# Bulletin municipal Commune de CARLIPA

## ■ Le mot du Maire ■ ■ ■

Madame, Monsieur. Chers Carlipanais et Carlipanaises,

La cérémonie des vœux et d'accueil des nouveaux arrivants du 20 janvier dernier à laquelle toute la population était conviée a repris son rythme habituel. Souhaitons que ces moments d'échanges privilégiés puissent enfin se dérouler normalement après une période d'incertitude que nous voulons tous oublier.

Vous trouverez dans ce bulletin la majeure partie des thèmes abordés lors de la cérémonie.

Je veux remercier toutes les structures qui nous accompagnent, par leur service et/ou leur participation financière. On a besoin d'eux et je les sais à l'écoute de nos préoccupations.

Je veux ici remercier vivement l'ensemble des adjoints et conseillers municipaux pour leur soutien, leur implication dans la bonne marche de notre village. Sans oublier Francine, notre secrétaire bienveillante.

A vous tous, habitants de Carlipa, voisins et amis, je vous adresse, au nom de toute l'équipe municipale mes meilleurs vœux de santé, de bonheur, de réussite dans tous vos projets pour cette nouvelle année.

Belle et heureuse année 2023. Prenez soin de vous.

Serge SERRANO



## ■ Informations Communales ■ ■ ■

### ■ Cœur de village : Les travaux vont démarrer !!

Suite à l'appel de marché lancé au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2022 et après négociations, les entreprises sont désormais retenues pour réaliser la 1<sup>ère</sup> tranche des travaux qui débiteront au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

Cette tranche, dont périmètre en image, est constituée de 5 lots. Les coûts sont indiqués hors taxes pour chacun des lots.

- Lot 1 - Voie Réseau Divers (VRD) : RESCANIERES : 151 216 €
- Lot 2 - Revêtement de sol : Entreprise CBTP : 201 722 €
- Lot 3 - Espaces verts : SERPE : 29 318 €
- Lot 4 - Mobilier urbain : SIGNAL CBTP : 25 500 €
- Lot 5 - Restauration petit patrimoine : CBTP : 21 149 €
- Soit un total de 428 905 €



Mairie ouverte au public le mardi et vendredi de 9h à 12h et le mercredi de 17h à 19h  
Tél. 04 68 94 23 51 — Courriel : [mairie.carlipa@wanadoo.fr](mailto:mairie.carlipa@wanadoo.fr)

## ■ Informations Communales (Suite) ■ ■ ■

### ■ Cœur de village : Les travaux vont démarrer !! (Suite).



### ■ Effectifs scolaires 2022/2023.

Les effectifs, pour cette nouvelle rentrée, sont en baisse. On dénombre 74 élèves contre 93 pour la rentrée 2021/2022.

Cenne-Monestiés		Carlipa	Villespy
Carine Lateyron (1) Stéphanie Lara (2)	Coline Mirc	Annabelle Mousset	Rachel Maignan (3) Sophie Mongeard (4)
Institutrices	Directrice	Directrice	Directrice/Institutrice
10 Grandes Sections	7 Petites Sections	9 Cours Elémentaires 1	9 Cours Moyens 1
9 Cours Préparatoires	10 Moyennes Sections	8 Cours Elémentaires 2	12 Cours Moyens 2
<b>19 élèves</b>	<b>17 élèves</b>	<b>17 élèves</b>	<b>21 élèves</b>
<b>Total RPI</b>	<b>74 élèves</b>		

Présences : (1) Mardis, Jeudis, Vendredis ; (2) Lundis ; (3) Lundis, Mardis, Jeudis ; (4) Vendredis

### ■ Recrudescence cambriolages : soyez vigilants !!

Des cambriolages ont été récemment constatés sur notre commune et les communes avoisinantes.

La gendarmerie de Bram demande d'observer la plus grande vigilance.

Ils vous recommandent de les contacter en composant le 04.68.76.10.17, le 17 ou le 112 si vous constatez des aller-retour de véhicules ou des comportements suspects en indiquant si possible :

- le numéro d'immatriculation de la voiture, sa couleur et éventuellement la marque.
- la description du ou des individus.

## ■ Informations Communales (Suite) ■■■



### ■ Distributeur de pain : retour sur son taux de fréquentation.

Ce service à la population est opérationnel depuis Aout 2022.

L'enquête menée en son temps a montré qu'une majorité d'entre vous s'était prononcée pour avoir du pain disponible au jour le jour.

Après la forte demande des mois d'août et septembre 2022, nous constatons à ce jour, une baisse de la fréquentation...

Nous rappelons que la mairie finance cette opération (pour un coût mensuel de 350 €).

Dans le courant du mois de mai 2023, il sera décidé du maintien ou pas de ce service à la population.

Ce dernier ne sera maintenu que si le volume de vente est au rendez vous !

Nous faisons appel à la conscience de tous et si vous souhaitez que ce service perdure : « faites le vivre » en privilégiant les approvisionnements locaux.

### ■ Optimisation des tournées de ramassage des déchets.

Selon les informations recueillies par l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) via son programme d'optimisation de la gestion des déchets, le principal bénéfice recherché par les collectivités est la réduction des coûts de collecte. C'est le cas du SMICTOM de l'Ouest Audois qui engage, dès le début de l'année 2023, une politique volontariste de maîtrise des coûts du service de collecte basée sur la réduction et l'optimisation du nombre des points de ramassage.

Le SMICTOM de l'Ouest Audois par la mise en place de bacs de regroupement à partir de juillet 2018, puis aujourd'hui par la réduction des points de collecte compense les augmentations annuelles du coût des traitements des ordures ménagères résiduelles, par une diminution des coûts de collecte.

C'est dans ce contexte que notre commune a participé récemment à la réduction et au repositionnement des bacs de collecte.

Vous trouverez les nouveaux positionnement des bacs sur le site du SMICTOM à l'adresse : <http://www.smictom-ouestaudois.fr/les-points-de-collecte.html>



Depuis le début d'année, toujours dans un souci de réduction des coûts, le SMICTOM de l'Ouest Audois a confié le marché de collecte des déchets à la société NICOLIN. Les jours de ramassage sont ainsi modifiés :

- Ordures ménagères : Mardi en matinée ;
- Déchets recyclables (bac jaunes) : Vendredi fin de matinée ou après-midi.

### ● Incivilités.

Le feuilleton des incivilités continue dans notre commune.

Dégradation des auges : Lieu de promenade pour les enfants, ces dernières sont régulièrement dégradées, vidées ou bouchées.

Dépôts sauvages dans les containers ; ou dans les rues du village...

**Nous appelons au civisme de chacun pour un meilleur cadre de vie !!**

Nous vous rappelons que de nombreuses déchèteries, dont les accès sont gratuits, sont disponibles sur notre territoire : Bram (fermeture le jeudi), Montréal, Fanjeaux, Saint-Papoul, Castelnaudary.

Tout dépôt d'immondices et encombrants sur la voie publique ainsi qu'au pied des conteneurs est sanctionnable.



## ■ Informations Communales (suite)



### ■ Point sur les travaux (réalisés et à venir).

#### ● Entretien et nettoyage des bâtiments publics.

C'est l'hiver mais la vie du village continue et l'équipe municipale veille à l'entretien de ce dernier.

#### Rangement et ménage dans les bâtiments publics :

- A la remise (proche boulangerie) où est rangé le matériel de signalétique et de sécurité pour la commune
- Au « bûcher » (proche mairie) utilisé pour le stock de papier et autres fournitures.  
Dans les temps anciens, cet endroit était utilisé pour stocker le bois et le charbon servant à chauffer l'école actuellement occupée par le bureau de la secrétaire ainsi que la salle des archives.

L'équipe municipale a aussi procédé à la pose des guirlandes apportant un peu de gaieté dans la traversée du village à l'occasion des fêtes de fin d'année.



---

#### ● Inspection des toitures : opération drone.

Une inspection des toitures de l'église et de certains bâtiments municipaux vient d'être réalisée par drone.

Il apparaît que certaines toitures nécessitent quelques révisions : descente de tuiles, révision solin, nettoyage fientes pigeons...

Ces travaux ont été confiés à l'entreprise RENOVATOR.

Des solutions sont à l'étude pour éloigner du clocher les pigeons qui ont élu domicile et qui sont de plus en plus nombreux.

---

#### ● Siphons et branchements vétustes.

Dans le cadre de la tranche 1 du cœur de village, la communauté de communes Piège Lauragais Malepère a mandaté la société Véolia et BTP SIBRA pour réaliser les travaux de remplacement de branchements vétustes et de suppression des siphons de rue.

L'anticipation de ces travaux devrait limiter, voire éviter les interventions postérieures à la réfection des sols.

---

#### ● Création espace propreté au cimetière.

Un « espace propreté » situé à l'ancien emplacement du monument aux morts est à votre disposition.

Il vous permet désormais de déposer les déchets verts ainsi que les pots usagés. Cet espace contribue à la propreté du village.

Il est exclusivement destiné à recevoir les déchets verts du cimetière qui ne devront plus être déposés dans les conteneurs à ordures ménagères.

---

#### ● Conteneur verre.

Le conteneur verre anciennement disponible place du Marché a été déplacé vers le quai situé rue de l'Olivier en surplomb de la placette du cimetière.



## ■ Informations Communales (Suite) ■ ■ ■

### ■ Point sur les travaux (réalisés et à venir).

#### ● Signalisation et aide à la circulation.

Un miroir doit être installé pour faciliter la sortie de la rue de la Fontaine.

Une solution est à l'étude pour prévoir son meilleur emplacement sans empiéter sur le domaine privé.



Le panneau « voie sans issue » posé à l'entrée de la rue de la Fontaine devrait limiter les accès à cette voie sans issue.



#### ● Eclairage public rue de la Fontaine.

Le mat équipé de ses deux luminaires a été érigé et est opérationnel.

#### ● Réduction nocturne de l'éclairage public.

L'extinction automatique des luminaires de la commune est en place depuis le 18 janvier dernier.

Les luminaires sont désormais éteints à compter de minuit et se rallument à 5 heures 30.

#### ● Financement travaux divers.

Dans notre précédente édition, nous relations la réalisation de travaux à venir : remplacement porte de la mairie ; modification chauffage mairie ; mise à niveau des armoires de l'éclairage public pour mettre en place l'extinction nocturne.

Ces travaux sont financés en partie par une subvention de 3 481 € accordée par la communauté de communes pièges Lauragais Malepère dans le cadre du Fonds de concours environnement déposé en octobre 2022.



### TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

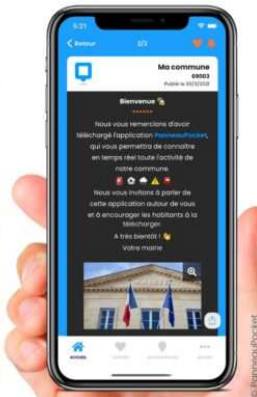
Pour vous informer et vous alerter, votre Mairie s'équipe de **PanneauPocket**.

Toute l'actualité de votre Commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Disponible sur Play Store (Android), App Store (Apple) ou AppGallery (Huawei)



Retrouvez également toutes les infos et alertes des communes depuis un ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)



### ■ PanneauPocket : Téléchargez l'appli.

L'application est principalement destinée à l'envoi d'alertes à la population en cas de risques météo.

Elle peut néanmoins être utilisée pour l'envoi d'informations relatives au fonctionnement de la commune comme par exemple, coupure d'eau, manifestations diverses, etc...

Dans les jours qui viennent et en fonction de l'actualité à porter à votre connaissance nous utiliserons ce support.

Pour disposer de cette information sous forme de notification il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre smartphone (IOS ou ANDROID), de mettre la ville de Carlipa en favori et d'activer les notifications.

Ainsi, à chaque dépôt de message dans l'application par la mairie, vous serez automatiquement et gratuitement informés.

### ■ La maxime du bulletin

« Choisissez un travail que vous aimez et vous n'aurez pas à travailler un seul jour de votre vie. »

De Confucius



## ■ Informations utiles ■ ■ ■

### ■ Point sur les travaux (réalisés et à venir).

#### ● Rénovation du rez-de-chaussée de l'ancienne boulangerie.

Après avoir démonté le four de l'ancienne boulangerie, la municipalité a décidé de procéder à la rénovation du rez-de-chaussée.

Il s'agit de réaliser quelques petits travaux de maintenance et de la mise en peinture par l'entreprise GUERRERO en prévision du déménagement de la bibliothèque actuelle.

#### ● Réfection toiture préau école.

Profitant de la période scolaire estivale, l'entreprise BTP SIBRA a procédé à la réfection de la toiture de l'ancien préau de l'école.



Cette toiture, qui abrite désormais la salle d'activité de l'école, avait perdu de son étanchéité.

#### ● La croix du chemin des Castelles de retour.

Après un séjour dans le Tarn pour se refaire une santé, la croix du chemin des Castelles a rejoint notre commune.

Elle devrait prochainement être posée sur son socle par l'entreprise BTP SIBRA.



## ■ Vie locale ■ ■ ■

#### ● Visite territoriale de la Région Occitanie.

Le 2 octobre dernier, les élus recevaient en mairie les représentants de la Région Occitanie, dans le cadre de visites territoriales.

Une occasion pour nos architectes, invités pour l'occasion, de présenter à Claudie Faucon Mejean, conseillère régionale, notre projet cœur de village.

Selon Carole Delga qui a réagi à un article de presse relatif à cette visite, : «un projet ambitieux, respectueux de l'environnement et qui redonnera la place aux piétons et à la vie du village.»

Les élus ont profité de cette visite pour réitérer le besoin de financement du projet attendu de la Région Occitanie.



#### ● Colis de Noël.

Comme chaque fin d'année, des colis composés de plusieurs produits alimentaires ont été distribués par la municipalité, aux aînés de notre commune de 75 ans et plus.

4 couples et 16 personnes seules ont bénéficié de cette prestation.

## ■ Ephéméride ■ ■ ■



### ■ Repas des séniors.

La date du dimanche 5 février a été retenue pour le repas des séniors. Les modalités d'inscriptions et menu ont été distribués dans les boîtes aux lettres. Gratuit pour les personnes à partir de 65 ans l'accès reste ouvert à la population sous réserve d'inscription et de paiement de 37 € par participant.

## ■ Démographie ■ ■ ■

### Naissances :

- Emilia Laurent Delmas le 29 juin 2022 à Carcassonne
- Alix Kolher le 5 juillet 2022 à Carcassonne
- Nathan Pasin le 21 décembre 2022 à Carcassonne

### Mariages:

- Vincent Candellé-Tuheille et Sophie Lequesne le 16 juillet 2022



## ■ Vie locale (suite) ■ ■ ■

### ● Cérémonie des vœux et nouveaux arrivants.

La cérémonie des vœux 2023 et nouveaux arrivants a eu lieu à la salle polyvalente le vendredi 20 janvier 2023 à 18 heures.

La population et les invités étaient nombreux pour assister à cet événement annuel qui contrairement aux années précédentes a pu se tenir et qui plus est, dans les délais.

À l'issue de la cérémonie, un apéritif réunissait les invités pour un moment d'échange.

### ● Retour sur le repas champêtre 2022.

Le 11 septembre dernier avait lieu le repas champêtre sur la place Bellevue du village.

Pour 2022, une seule édition était au rendez-vous, le repas habituel de juin impasse du Foyer ne s'est pas tenu, car les conditions sanitaires étaient encore incertaines.

Une quarantaine de convives participaient à ce moment de convivialité accompagné en musique par nos artistes locaux Sylvie à l'accordéon et Jean-François au saxophone.

Une bien belle journée, à l'ombre des arbres de la place, qui permettait à chaque participant de proposer leurs préparations culinaires et d'échanger sur divers sujets du moment et souvenirs d'antan.



Des convives attentifs aux prestations musicales proposées par nos artistes et élus locaux Sylvie à l'accordéon et Jean-François au saxophone

## ■ Vie locale (suite) ■ ■ ■

### ■ Bibliothèque municipale.

La bibliothèque municipale vous accueille un mercredi sur deux de 13 heures 30 à 14 heures 45 (voir dates ci-dessous).

Vous y trouverez un choix important de livres (romans, documentaires, etc...) régulièrement renouvelés par la bibliothèque départementale et le bibliobus.

Ghislain vous attend pour vous conseiller et vous orienter dans vos prochaines lectures aux dates ci-dessous : 1<sup>er</sup> et 15/02 ; 1<sup>er</sup>, 15, et 29/03 ; 12 et 26/04 ; 10 et 24/05 ; 7 et 21/06 ; 5 et 19/07.

La lecture est bénéfique au maintien de l'activité cérébrale. N'hésitez pas à la pratiquer !!



## ■ Vie associative ■ ■ ■



a plume des associations locales

### ■ L'actualité de Carlip'animations.

Carlip'animations a tenu son Assemblée Générale le 10 décembre 2022.

Au programme réélection du bureau, bilan financier et présentation du calendrier des manifestations futures... (Carnaval, Saint-Patrick, fête locale, etc...).

Les flyers seront distribués pour vous informer de chacune de ces manifestations.

S'en est suivi le traditionnel apéritif et le repas rassemblant les membres et le bureau dans une ambiance chaleureuse et amicale.

La carte membre est disponible pour 2023 au prix inchangé de 12€.

Si vous désirez adhérer, vous pouvez déposer votre cotisation dans les boîtes aux lettres de Mesdames Dellwo Laura ou Brigitte, au 9 ou 11 rue des Moulins à Carlipa.

Le bureau vous remercie de votre confiance et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2023.



### ■ Associations de Chasse agréées (ACCA).

La saison de chasse en cours, dont la fermeture définitive est prévue pour le 28 février 2023, compte 16 adhérents.

Le Président remercie toute les chasseurs qui, hors campagne de chasse, participent à l'entretien des chemins communaux.

Il espère que cette dynamique bénéfique à tous, promeneurs et chasseurs, pourra se poursuivre en 2023.

L'association était représentée lors de la dernière journée vide-greniers du village.

Le stand destiné aux adultes et enfants a permis d'informer un large public de visiteurs sur les pratiques de la chasse, sur le gibier et leurs coutumes de vie sur notre territoire.

Le Président de l'ACCA souhaite à tous ses adhérents et à tous les lecteurs de ce bulletin ses meilleurs Vœux pour la nouvelle année 2023.

